



AVIS AU PUBLIC

ENQUETE PUBLIQUE – COMMUNE DE HOULETTE

Par arrêté n°2019-88, en date du 1^{er} août 2019, le Président de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration de la carte communale de Houlette. L'élaboration de ce document vise à mieux maîtriser l'urbanisation de la commune tout en permettant l'accueil de nouveaux habitants.

L'enquête publique se déroulera du lundi 23 septembre 2019 au vendredi 25 octobre 2019 inclus.

Le public est invité à consulter le dossier de carte communale et à faire part de ses observations, propositions et contrepropositions :

- Au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac : 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac
 - o les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30,
 - o les vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.
- A la mairie de Houlette, 1 Place de l'Eglise, 16200 Houlette
 - o les mardis, jeudis et samedis de 8h30 à 12h00.
- Sur le site internet de Grand Cognac : www.grand-cognac.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de Grand Cognac et à la mairie de Houlette aux dates et heures indiquées ci-dessus. Elles pourront également être adressées par mail (cc-houlette16@grand-cognac.fr) ou par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

M. Eric DEMAISON

Enquête publique de la carte communale de Houlette
Hôtel de Communauté - Grand Cognac Communauté d'agglomération
6 rue de Valdepeñas CS 10216
16111 COGNAC

Monsieur Eric DEMAISON, désigné commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif de Poitiers, sera présent pour recevoir le public :

- **Lundi 23 septembre 2019 de 9h00 à 12h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac**
- **Mardi 1er octobre 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Houlette - 1 place de l'Église 16200 Houlette**
- **Samedi 12 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Houlette - 1 place de l'Église 16200 Houlette**
- **Jeudi 17 octobre 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Houlette - 1 place de l'Église 16200 Houlette**
- **Vendredi 25 octobre 2019 de 14h00 à 17h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés au siège de Grand Cognac, à la mairie de Houlette et sur le site internet de Grand Cognac, à l'issue de l'enquête.

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès d'Olivier FLORINE, chargé de mission PLUi à la Communauté d'agglomération de Grand Cognac (05.45.32.79.63 – olivier.florine@grand-cognac.fr).

